

**Liste chronologique des tâches de la direction de secteur
(enseignant de Commission scolaire)**

Tâches	Date
Accueil des membres à la rentrée scolaire	
Tenir une première assemblée générale pour voir à l'Élection des délégués, des Conseils d'école, du représentant ACTES et des comités SST locaux (s'il y a lieu).	15 août
Vérifier les tâches des enseignants pour s'assurer qu'elles soient conformes, tant au niveau des heures que du maximum d'élèves par classe.(8-4.00)	23 août
Date limite pour demandes de perfectionnement d'automne (KI seulement)	15 septembre
Tenir une petite assemblée générale aubesoins	15 septembre
Envoyer les sujets que vous voudriez voir être traités en en Com Com, au comité EHDA ou CRT	15 septembre
(Relevé des présences des élèves à l'école)	30 septembre
Rencontre annuelle des délégués : conseil de secteur et formation	octobre
Tenir une petite assemblée générale aubesoins	14 octobre
Remise des tâches aux employés par la direction	15 octobre
Tenir une petite assemblée générale aubesoins	15 novembre
Date limite pour demandes de perfectionnement d'hiver (KI seulement)	10 décembre
Tenir une petite assemblée générale aubesoins	15 janvier
Tenir une petite assemblée générale aubesoins	15 février
Date limite pour que les enseignants soumettent une demande de transfert ou indiquent leurs préférences quant à la section et au champ souhaité.(5-4.03)	1 ^{er} mars (1 ^{er} février pour CSC)
Tenir une petite assemblée générale aubesoins	15 mars
Date limite pour une demande de congé sans traitement.(5-15.07)	1 ^{er} février pour CSC et 1 ^{er} mars pour KI en vertu

Tâches	Date
	de l'entente sur le calendrier culturel adapté
Date limite pour une demande de renouvellement de congé sans traitement.(5-15.07)	1 ^{er} février pour CSCet 1 ^{er} mars pour KI en vertu de l'entente sur le calendrier culturel adapté
Date limite pour aviser de sa démission pour la fin de l'année. (5-9.01)	1 ^{er} février pour CSCet 1 ^{er} mars pour KI en vertu de l'entente sur le calendrier culturel adapté
Tenir une petite assemblée générale aubesoin	15 avril
Date limite pour que la CS avise un enseignant de leur intention de ne pas le réengager.(5-8.03)	15 mai
Tenir une petite assemblée générale aubesoin	15 mai
Date limite pour que la CS transmette sa liste de priorité d'emplois. (5-1.27)	30 mai
Date limite pour que la CS avise un enseignant de sa décision de ne pas le réengager (5-8.06)	1 ^{er} juin
Tenir une assemblée générale pour boucler l'année scolaire	15 juin
Date limite pour loger un grief dans le cas d'un non-renouvellement(5-8.09)	30 juin
Limite pour une demande de perfectionnement Plan D	30 jours avant l'activité
Tenir un registre, même succinct, des événements dans le milieu	Au jour le jour
Coordination avec la Direction du secteur sur les problèmes vécus dans le milieu	Au jour le jour

